

Agréée par le ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement, la Ligue de l'enseignement s'inscrit comme un partenaire privilégié des établissements scolaires.

Selon la circulaire du 2 novembre 1990, « cette formation est indispensable si l'on veut que les délégués-élèves deviennent partenaires à part entière de la communauté éducative, et ne restent pas de simples représentants des élèves plus ou moins passifs. »

L'élection d'éco-délégués de classe dans chaque classe de collège et de lycée est obligatoire depuis la rentrée 2020. Elle peut être organisée simultanément avec celle des délégués de classe. Une formation pour ces nouvelles missions vous est proposée.

La ligue de l'Enseignement c'est aussi



CONTACT INFO

Ligue de l'enseignement de Haute-Loire



1 rue de la sermone
43750 Vals près le Puy
www.fol43.fr

Accueil Ligue de l'Enseignement



04 71 02 02 42



fol43@fol43.fr

Secteur formation



04-71-02-88-17



formation@fol43.fr

FORMATIONS DÉLÉGUÉS ÉCO- DÉLÉGUÉS

Faire vivre sa citoyenneté

FÉDÉRATION HAUTE-LOIRE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FORMATION DÉLÉGUÉS

NOS PROPOSITIONS DE FORMATION INITIALES

Une séance de 2 heures au collège
Une séance de 3 heures au lycée
Un livret est donné à chaque délégué pour les accompagner dans leur mission.

- > Permettre aux délégués de connaître leurs droits et pouvoir les exercer.
- > Permettre aux délégués de cerner leurs devoirs et obligations.
- > Développer des capacités et compétences à la vie démocratique par l'expérience de la participation et de la prise de responsabilité.
- > Préparer les délégués à l'exercice de leur mandat d'élu, aux fonctions de représentation, de communication et d'animation.
- > valoriser l'engagement des élèves.
- > Accompagner les élèves élus tout au long de leur mandat

Propositions de modules de formations complémentaires

- Discrimination
Fille/garçon
- Laïcité et valeur de la République
- La communication

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

QUI SOMMES-NOUS ?

La Ligue de l'enseignement de Haute-Loire, mouvement d'éducation populaire, complémentaire de l'école qui a pour finalité de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire.

Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement à plus de 150 ans et contribue encore et toujours à former les citoyens, des hommes et des femmes autonomes et responsables et agit pour une société plus humaniste.

TARIFS ET FINANCEMENTS

150 € la séance + frais de déplacement
frais pédagogiques et matériel compris

DES SOUTIENS FINANCIERS EXISTENT

Nous sommes référent d'un dispositif départemental, soutenu par les institutions (Caf, MSA, SDJES, département et les EPCI de Haute Loire) permettant de financer des projets de jeunes avec des bourses allant jusqu'à 1000 €. (soutien éco-délégués, CVL,CVC) Pour toutes demandes de renseignements, nous contacter.



FORMATION ÉCO-DÉLÉGUÉS

FORMATION INITIALE

Nous proposons une séance initiale de 2h pour favoriser l'éveil d'une conscience écologique, les rôles de l'éco-délégué avec un apport de méthodologie de projets pour faire vivre des actions d'éducation à l'environnement et de développement durable.

FORMATION INITIALE ET ANIMATION PARTICIPATIVE

En deux séances de 2h, nous vous proposons avec la formation initiale une méthode de "porteurs de paroles" au sein de votre établissement pour récolter les pensées des personnels de services, des équipes éducatives et des élèves pour faire émerger des projets en lien avec EEDD.

UNE FORMULE AVEC FORMATION INITIALE - ANIMATION PARTICIPATIVE - ÉMERGENCES DE PROJETS

En trois séances de 2h : porteurs de paroles, formation initiale séance de mise en travail des possibilités d'agir pour le collectif d'éco-délégués.

UNE FORMULE SUR-MESURE

A travailler ensemble, autour de votre projet, de projets émanant des jeunes. Porter des actions novatrices pour votre établissement.

